

Jérémy LOUIS

123 rue du Faubourg Saint Antoine, 75011 Paris

JeremyBLouis@gmail.com

Doctorant en urbanisme, laboratoire Mosaïques (LAVUE, UMR 7218)

Université Paris Ouest Nanterre

Présentation de l'auteur :

Après une formation d'urbaniste à l'Institut d'Urbanisme de Paris et l'obtention d'un master 2 à l'Université de Nanterre lui permettant d'affiner ses objets de recherche, Jérémy Louis réalise depuis octobre 2014 une thèse sur la question du « pouvoir d'agir » des habitants, sous la direction de Marie-Hélène Bacqué et Catherine Neveu, financée par une convention CIFRE avec la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF). Auparavant, il a travaillé sur la démocratie participative et la question de l'empowerment, avec notamment la rédaction d'un mémoire sur le community organizing en France en 2014.

Publication récente :

LOUIS J, 2015, « L'ambition démocratique du *community organizing* », *Mouvements*, n°83, p 168 - 176

Les « Tables de Quartier » en France Entre lien et mouvement social

Introduction

L'intérêt porté par nombre de chercheurs, mais également le relatif succès d'estime de la notion de démocratie participative reposent sur un malentendu. Ce malentendu, habilement maintenu au fil des années et malgré l'accumulation de preuves flagrantes, consiste à penser que la démocratie participative telle que mise en place par les institutions regroupe un ensemble d'espaces à vocations démocratiques. Par « démocratique », nous entendons : qui témoigne de l'existence d'une souveraineté populaire. Autrement dit, des espaces où les enjeux proprement politiques qui traversent nos sociétés, soient mis en avant, débattus, et décidés de manière ouverte et égalitaire. Des espaces où les conflits puissent être exprimés, valorisés, puisque, comme le souligne Loïc Blondiaux, les dispositifs participatifs « *n'ont de chance d'exister politiquement que si il existe un conflit préalable ou que s'ils parviennent à susciter par eux-mêmes de la conflictualisation* » (Blondiaux, 2008, p144). Le fait de faire participer les habitants à la vie de la cité, leur demander leur avis sur la couleur des poubelles mais aussi sur les projets urbains, les inviter à participer de la mise en place d'une fête de quartier jusqu'à les consulter sur des politiques publiques de santé, ne permet-il pas de faire exister cette démocratie ?

La réponse est assez largement négative. C'est le paradoxe de la démocratie participative : pour quelles raisons les autorités politiques, gardiennes de l' « *ordre policier* » (Rancière, 1995)¹, construiraient-elles les moyens de leur propre remise en cause ? En réalité, la démocratie participative est justement motivée par la proposition inverse : elle est une réaction à la crise que traverse cet ordre, à un « *contexte de contestation politique généralisée* » (Blondiaux, 2007, p122). Elle se donne pour objectif, par l'implication des citoyens à la « *vie de la cité* », d'éviter la

1 La police, selon le philosophe Jacques Rancière, est « *un ordre [...] qui dispose le sensible dans lequel les corps sont distribués en communauté* ». (Rancière, 1995, p51). Les moments démocratiques correspondent alors à un *tort* fait à cet ordre, à une interruption des simples effets de sa domination « *par l'institution d'une part des sans-part* » (*Ibid*, p31).

multiplication des remises en cause du pouvoir représentatif. Les dispositifs participatifs doivent alors être vus comme « *un moyen d' améliorer le régime représentatif et non comme les vecteurs d'une "autre" démocratie* » (Savidan, 2008, p188). La démocratie participative institutionnelle est donc, pour résumer, une adversaire de la démocratie dans le sens où les objectifs qu'elle se donne sont des objectifs d'évitement des conflits politiques. Preuve en est que les observations ethnographiques de Nina Eliasoph sur l'évitement du politique aux États-Unis (Eliasoph, 2010), pourraient très largement s'appliquer aux espaces de la démocratie participative en France (Carrel, 2013).

Cependant, certains acteurs institutionnels, professionnels de la politique de la ville ou encore de l'action sociale par exemple, qui se donnent pour mission de « faire participer les habitants », tentent de construire des espaces où la parole politique est exprimée, valorisée, travaillée collectivement. Ils profitent du paradoxe initial de la notion de « démocratie participative » pour se créer des marges de manœuvre leur permettant de se positionner comme des vecteurs de politisation alors qu'ils font eux-mêmes partie d'institutions qui pourraient être menacées par cette politisation. C'est avec la volonté de travailler sur le positionnement de ces acteurs et sur les dynamiques qu'ils créent que j'ai démarré en novembre 2014 une thèse portant sur la mise en place d'une expérimentation coordonnée par la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF), intitulée « Tables de Quartier ».

Cette expérimentation est issue du rapport intitulé « Pour une réforme radicale de la politique de la ville », remis par Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mehmache au ministre délégué chargé de la ville en juillet 2013. Celui-ci propose notamment que la Politique de la Ville ait pour rôle de « *soutenir la création d'espaces citoyens et les reconnaître* » (Bacqué et Mehmache, 2013, p32). Pour illustrer son propos, il propose la mise en place de « Tables de concertation », prenant en exemple une modalité d'organisation et de participation de la société civile à Montréal existant depuis les années 1960 : les Tables de Quartier. Il s'agit, selon le rapport, de réunir les associations et collectifs dans un quartier, dans le but de mener des actions communes et ainsi « *contribuer à la vie démocratique* » (*ibid.*). La Fédération des Centres Sociaux de France, à travers son délégué général, prend l'initiative de mettre en place cette recommandation ; douze Tables expérimentales sont lancées en Mars 2014, en partenariat avec les auteurs du rapport. L'expérimentation est menée durant trois ans, jusqu'en Mars 2017.

La notion de développement du « Pouvoir d'Agir », si elle ne constitue pas un objectif assigné aux Tables de Quartier, est largement présente dans le contexte de mise en place de cette expérimentation. En effet, depuis l'importation de cette notion dans le rapport dit « Bacqué-Mehmache » jusqu'au lancement de l'expérimentation dans chacun des sites, la nouveauté de la dynamique insufflée est motivée par son renvoi à un changement de paradigme en faveur du « développement du pouvoir d'agir des habitants ». Son sens n'est pourtant pas univoque. Du point de vue de son rapport à la politique, l'emploi du terme de « Pouvoir d'Agir » peut renvoyer à des volontés contradictoires.

Après un an et demi d'expérimentation, nous pouvons désormais observer la réalité des pratiques qui se font en son sein au prisme de leur rapport au politique. Peut-on qualifier l'expérimentation des Tables de Quartier de démarche politisée ? Le présent article se propose d'aborder cette question en deux temps : d'une part en observant le contexte de sa mise en place. Les Tables de Quartier sont héritières de deux volontés qui font chacune référence à la notion de « Pouvoir d'Agir » pour qualifier le changement attendu : celle du rapport dit « Bacqué-Mehmache », et celle de la FCSF et de son projet fédéral. Ce « Pouvoir d'Agir » peut-il être considéré comme politique ? De quelle manière insuffle-t-il, ou non, un caractère politique à l'expérimentation ? Puis, nous observerons ce que produisent, concrètement les Tables de Quartier. A quelles conditions favorisent-elles, ou non, l'émergence de la parole politique, et comment s'emparent-elles de celle-ci ? Nous constaterons que

l'expérimentation des Tables de Quartier renvoie à deux réalités bien distinctes quand à leur rapport au politique. Nous finirons par dessiner, en conclusion, deux chemins tracés par les Tables de Quartier pour aller « de la parole ordinaire au Pouvoir d'Agir ».

Cette communication s'appuie sur un peu moins d'un an de travail d'enquête dans le cadre d'une thèse en CIFRE démarrée en novembre 2014 avec la Fédération des Centres Sociaux de France et centrée sur les Tables de Quartier. L'aspect professionnel de la mission CIFRE d'accompagnement de l'expérimentation² nous permet déjà de disposer d'un contenu important d'observations de réunions, de temps de mobilisations, ainsi que de l'intégralité des rencontres entre Tables de Quartier organisées par la FCSF depuis le lancement de l'expérimentation. S'ajoutent à cela une série d'entretiens réalisés avec des animateurs mais également des habitants mobilisés autour des Tables. Si toutes les Tables sont accompagnées, toutes n'ont pas l'objet d'une démarche d'enquête³ ; c'est pourquoi les exemples tirés se concentrent sur quelques Tables parmi les 12 Tables de Quartier expérimentales. Pour autant, la visibilité globale permise par le rôle d'accompagnement permet de justifier une généralisation sur l'ensemble de l'expérimentation à travers la construction d'une « typologie » des Tables de Quartier. Celle-ci doit être vue, au regard de l'avancée à la fois de l'expérimentation et du travail d'enquête, comme une hypothèse qui reste encore largement à explorer même si elle porte déjà ses fruits en termes d'analyses.

I. L'ambiguïté historique de l'expérimentation des Tables de Quartier dans son rapport au politique : de quel « pouvoir d'agir » parle-t-on ?

La genèse de l'expérimentation des Tables de Quartier peut être analysée comme le croisement de trois volontés : celle de Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mehmache, rédacteurs en 2013 d'un rapport pour un changement radical de la Politique de la Ville ; celle de la Fédération des centres Sociaux de France ; enfin, celle des différents acteurs associatifs locaux, centres sociaux pour partie, sélectionnés pour mettre en place ces « espaces citoyens » dans leurs quartiers.

a. Le rapport Bacqué-Mehmache et la FCSF : Un pouvoir d'agir dans la conflictualité

Le rapport remis à Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mehmache en 2013 à François Lamy, ministre délégué chargé de la ville, se positionne en faveur d' « une réforme radicale de la Politique de la Ville ». Son sous-titre : « citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires ». La notion de « pouvoir d'agir » est une traduction plus ou moins fidèle de l' « empowerment » anglo-saxon. Si, en tant que chercheuse, Marie-Hélène Bacqué a déjà mis en avant le caractère profondément polysémique de la notion d'empowerment (Bacqué et Biewener, 2012), le rapport semble s'appuyer sur son acceptation la plus « radicale » (*Ibid*, p15) en prenant soin, d'emblée, de s'écarter de certaines de ses utilisations : « *le pouvoir d'agir dont il s'agit ici, est bien différent des catégories d'autonomie, d'activation, de responsabilité ou de motivation telles qu'elles sont généralement mobilisées par le travail social dans les démarches de projet ou de contrat individuel* » (Rapport, p20). Face à ce risque de dépolitisation, le rapport prône une « *prise en compte de la conflictualité sociale* ». Qu'elle soit « *institutionnelle, d'interpellation [ou] d'initiative* » (Rapport, p14), une participation des habitants réellement démocratique ne peut se faire qu'à la condition de cette prise de conscience. A l'intérieur du rapport, l'enjeu dans lequel s'inscrit la recommandation d'une mise en place de Tables de Quartier est fort : il s'agit d'affirmer le

2 Cet accompagnement se matérialise notamment par de nombreuses visites des Tables pour observer leur fonctionnement et les aider dans leur démarche, et par l'organisation et l'animation de temps d'échanges et de co-formation entre les Tables, tels que les séminaires bi-annuels qui rassemblent tous les sites de l'expérimentation.

3 Il n'y a pas encore eu, à proprement parler, de « choix » de Tables de Quartier sur lesquelles une démarche d'enquête approfondie serait réalisée. Cependant, certaines Tables ont déjà fait l'objet de temps de présence sur place importants, ce qui m'a permis de démarrer un travail d'enquête, tandis que d'autres n'ont été que visitées que très ponctuellement.

rôle politique de la société civile organisée. La capacité pour les collectifs, communautés et associations d'un quartier d'avoir un impact sur les décisions politiques constitue un « Pouvoir d'Agir » que le rapport cherche à valoriser et renforcer. Le tissu associatif des quartiers populaires est ainsi valorisé. Ce tissu associatif est défini par sa contribution générale à la vie de la cité, comprenant notamment des logiques d'expression, de revendication, mais également de solidarité, d'engagement social. Sa capacité à produire des services dans le domaine de l'assistance par exemple est mise en avant, alors même que le rapport craint par ailleurs que la « participation » ne devienne un moyen pour « *remplacer le droit commun ou les services publics* » (rapport, p20). Ce paradoxe résume les enjeux contradictoires d'un développement du « Pouvoir d'Agir » de la société civile, qui peut à la fois être amenée à interpellier les pouvoirs publics dans une logique radicale et à les remplacer dans une logique néolibérale. Le pari du rapport est que la mise en réseau, localement, des associations, qu'elles soient politisées ou dans des logiques de solidarité et d'assistance, aboutira sur la multiplication « *des espaces publics d'expression citoyenne* » (rapport, p23). L'appel à la création de Tables de Quartier correspond à la volonté de voir ce pari concrétisé.

Les raisons pour lesquelles la FCSF s'approprie la notion de « pouvoir d'agir » ne sont pas exactement les mêmes que celles du rapport Bacqué-Mechmache. Historiquement, ce mouvement d'action sociale se retrouve tiraillé entre volonté de construction de processus d'émancipation et stratégies correctives et assistancielles. (Bresson, 2002, p36) Après des décennies d'institutionnalisation, au cours desquelles les centres sociaux se focalisent sur la mise en pratique de projets et d'activités autour de l'objectif de « cohésion sociale » (Cortesero, 2013, p40), la FCSF lance en 2013 un nouveau projet fédéral, qui va guider son activité jusqu'en 2022, dont le *leitmotiv* est le Pouvoir d'Agir. Cette notion est utilisée pour mettre en avant des volontés plus ou moins consensuelles : le dialogue, l'envie d'agir, la capacité d'imagination... Néanmoins, c'est au nom de ce Pouvoir d'Agir que le délégué général de la FCSF acte l'idée que les « *désaccords* » locaux doivent être repérés et pris en compte (Vercoutère, 2013, p75). Dans une vidéo d'introduction des centres sociaux publiée par la FCSF en 2013 lors du congrès national des centres sociaux, on retrouve cette lecture politique du pouvoir d'agir mise en exergue ; au milieu d'une énumération des moyens d'actions des centres sociaux en faveur de ce pouvoir d'agir, la vidéo propose un exemple : « *Et contre ce bailleur peu scrupuleux? Le mieux serait d'être très nombreux, mobiliser les locataires et leurs voisins, pour faire entendre leur voix et faire valoir leurs droits.* »⁴. Ainsi, le réseau des centres sociaux, qui entretient historiquement un rapport distancé avec les mobilisations politiques, semble évoluer à ce sujet au travers la notion de Pouvoir d'Agir. La FCSF, ainsi que certaines fédérations régionales et départementales, sont motrices de ce renouvellement, notamment au travers des formations qu'elles proposent⁵. Pour autant, la notion de « Pouvoir d'Agir » reste une notion floue à l'intérieur du réseau des centres sociaux. Elle renvoie à plusieurs types de relations de pouvoir, de manière souvent confuse : le pouvoir des centres sociaux vis-à-vis des institutions publiques – dans un contexte de forte dépendance ; le pouvoir des habitants à l'intérieur des centres sociaux⁶ ; le pouvoir des habitants vis-à-vis de leur propre vie, de leur quartier, des institutions publiques. Dans ce dernier cas, la question du rôle que peut jouer un centre social pour favoriser le développement de ces formes de pouvoir reste ouverte. Ce flou aboutit sur des interprétations et des modalités de mise en place de ce « Pouvoir d'Agir » par les centres sociaux très différentes, voire contradictoires. Plus largement, ce flou renvoie au fait que les centres sociaux se positionnent de manières très diverses vis-à-vis des habitants, des pouvoirs publics, mais également des autres associations du quartier. Or, la façon dont un centre social envisage ce positionnement devient prépondérante au

4 « La Fabrique des Possibles », FCSF, 2013, 03min20 (extrait cité : 01min50). URL : <https://vimeo.com/68597911>

5 L'Union Régionale des Centres-Sociaux de Rhône-Alpes propose, par exemple, une Formation consistant à « Faire Émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice ». Depuis 2013 cette formation s'essaime dans le réseau national.

6 Un délégué fédéral départemental évoque ainsi le changement de posture d'un centre social en expliquant que : « *là on est sur une approche pouvoir d'agir. On sort des logiques de consommation de services, on est dans une logique plus politique, les gens sont plus investis dans les projets du centre* » (intervention à la FCSF, 24 septembre 2015)

moment où il est amené à devenir la structure porteuse d'une Table de Quartier. Nous y reviendrons.

Ainsi, on peut constater que la notion phare de Pouvoir d'Agir dans le rapport Bacqué-Mechmache comme dans le projet fédéral de la FCSF, résonne comme un double appel : l'appel à un renforcement du rôle de la société civile : l'appel à une politisation de cette dernière qu'elle soit professionnelle ou militante, par la prise en compte de la conflictualité sociale. Cependant, la porte est laissée ouverte à des interprétations a-politiques, sous l'angle de la solidarité, de l'assistance. Le pari effectué par les auteurs du rapport comme par le délégué général de la FCSF au moment de lancer l'expérimentation, est que la multiplication des mises en réseau d'acteurs au niveau local peut aboutir sur des formes d'expression politiques collectives. L'expérimentation des Tables de Quartier est née de cette vision commune.

b. La mise en place des Tables de Quartier : continuités et contradictions avec le projet initial

La mise en place des Tables de Quartier peut être abordée en observant la façon dont on été sélectionnés les sites porteurs de Tables de Quartier. Un regard sur les critères utilisés nous permettra de mettre en avant l'existence de décalages entre des discours de volonté générale et non contextualisés (un rapport, un projet fédéral) et la réalité des choix pris par les instances en charge de choisir les sites pilotes de l'expérimentation, à savoir la FCSF d'un côté, et la coordination « Pas Sans Nous »⁷, en lien avec Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mechmache, de l'autre.

Le choix des sites pilotes constitue un épisode important du passage des orientations générales à la réalité concrète de l'expérimentation. Conjointement, la FCSF et les auteurs du rapport décident que chacun des réseaux amènera la moitié du contingent des sites expérimentaux. Ce choix de mélanger centres sociaux et collectifs de « Pas Sans Nous » peut surprendre. En effet, le rapport Bacqué-Mechmache est virulent vis-à-vis des « *structures institutionnelles* » que sont, parmi d'autres, les centres sociaux, « *souvent éloignées des quartiers et de leurs populations et enfermées dans une logique de prestations et d'activités* » (Rapport, p21). Cependant, ce choix de mettre en contact au sein d'une même expérimentation des centres sociaux avec des associations, ou collectifs d'associations locales non institutionnalisées renvoie au pari, formulé précédemment, qu'une mise en réseau d'acteurs locaux, plus ou moins politisés, mènera vers des changements de regards et de postures qui alimenteront une dynamique de transformation sociale.

Les sites de l'expérimentation sont repérés par la FCSF dans le réseau des centres sociaux d'un côté, et de l'autre parmi les associations ayant été rencontrées lors de la phase d'élaboration du rapport Bacqué-Mechmache ; ces derniers font donc partie de ces « *initiatives locales habitantes* » et autres « *collectifs associatifs locaux constitués à côté des structures institutionnelles en opposition et/ou en dialogue avec les politiques publiques* » (Rapport, p21). De son côté, la FCSF, recrute un chargé de mission pour l'expérimentation qui réalise une étude pour sélectionner les centres sociaux participants à l'expérimentation parmi ceux qui ont fait part de leur intérêt pour la démarche. Il effectue une série de visites et d'entretiens et juge, à partir de critères qu'il construit avec le délégué général de la fédération, « *si les conditions sont réunies dans chacun des sites pour mener une expérimentation de qualité* »⁸. Certains critères rentrent dans la logique annoncée par le rapport : celui de la capacité des habitants et associations du quartier à (se) mobiliser et à travailler dans une démarche collective, par exemple. Cependant, d'autres critères apparaissent, qui mettent l'accent sur le rôle des « partenaires » que sont la préfecture, les élus locaux et les services de politique de la ville. Le centre social doit ainsi disposer d'un « contexte partenarial » favorable, tandis qu'il est attendu que ces partenaires aient un regard bienveillant vis-à-vis des pratiques participatives sur le

7 Encore en construction au moment du lancement des Tables de Quartier, la coordination « Pas Sans Nous » rassemble alors les personnes et associations qui ont participé à l'élaboration du rapport Bacqué-Mechmache. Elle se positionne comme un « service-après-vente » du rapport Bacqué-Mechmache.

8 FCSF, Etude préalable à l'expérimentation des Tables de Quartier, 5 février 2014, document interne.

territoire, et vis-à-vis de l'expérimentation elle-même. En définitive, la logique partenariale dans la construction des rapports aux pouvoirs publics est largement valorisée, ce qui empêche de mettre en avant des éléments qui contribueraient à une approche plus politique de l'expérimentation (l'indépendance de la structure vis-à-vis des pouvoirs publics ou encore sa capacité à créer un rapport de force, par exemple). La nature des centres sociaux pilotes de l'expérimentation sera finalement très orientée par cette sélection.

Les Tables de Quartier se sont construites autour d'un nouveau référentiel d'action, le « Pouvoir d'Agir », dont le caractère politique s'observe à travers la valorisation de la société civile et la prise en compte de la « conflictualité sociale », ou encore des « désaccords » sociaux. Cependant, en ne se réclamant pas exclusivement d'une approche politique, les auteurs du rapport Bacqué-Mechmache, et la FCSF, laissent ouverte l'opportunité d'une appropriation dépolitisée de leur démarche. Le passage de la construction du référentiel à la sélection des structures porteuses vient confirmer, en partie, cette possible dépolitisation, en prenant le choix de ne pas poser des attendus clairs dans les postures des Tables de Quartiers et de leurs structures porteuses dans leurs rapports aux institutions, voire en valorisant celles qui s'inscrivent dans un contexte de partenariat. Il convient maintenant, à partir de ces éléments de contexte, d'analyser la pratique concrète des Tables.

II. Les Tables de Quartier : deux modèles différenciés par leur rapport à la politique

Le premier document produit par l'expérimentation est un « Kit d'Appui au lancement des Tables de Quartier ». Construit par l'équipe de coordination de l'expérimentation, à la FCSF, et validé par les différents sites, il remet l'expérimentation dans le contexte du rapport « Bacqué-Mechmache », affirme certains principes de l'expérimentation, et propose des pistes pour la mise en place concrète des Tables de Quartier. Malgré son caractère largement ouvert dans ses recommandations et non contraignant, il pose néanmoins certains éléments qui sont suivis par les structures porteuses dans l'élaboration des Tables, et qui donnent à l'expérimentation son caractère commun : il n'y a pas d'élus au sein de la Table de Quartier, même si ceux-ci peuvent y être invités ; l'objectif d'une Table est d'aboutir sur l'élaboration de projets et/ou de propositions concrets ; une Table de Quartier part des envies, besoins, attentes, problèmes, préoccupations exprimés par les habitants du quartier pour construire son champ d'action. Par conséquent tous les enjeux de quartier sont susceptibles d'être travaillés par la Table du moment qu'ils sont soulevés par la parole des habitants du quartier. Nous verrons de quelle manière cette mise en avant de la parole des habitants est exploitée par les Tables de Quartier pour aboutir sur une action politique collective. Pour autant, les Tables de Quartier ne sont pas toutes politisées. Par des pratiques qu'il s'agit d'analyser, certaines parviennent à dépolitiser les enjeux qui ressortent des moments d'échanges et de débats avec les habitants. Ces Tables se retrouvent autour de nombreux points communs, qui, ensemble, permettent de constituer un type de Table de Quartier « apolitique ». A partir de ce constat, nous essaierons de comprendre les raisons qui expliquent cette séparation entre deux modèles de Tables de Quartier.

a. Les Tables politiques : de la parole individuelle à l'action politique collective

Certaines Tables de Quartier se donnent pour mission d'agir sur les enjeux du quartier par la construction d'actions collectives. Elles travaillent à partir des préoccupations abordées par les habitants mobilisés. Par conséquent, les enjeux politiques sur lesquels vont travailler les Tables sont différents selon les contextes locaux. Sur une de celles-ci, il s'agit de la volonté de maintenir l'existence d'un centre commercial dans le quartier ; pour une autre, la revendication porte sur la réalisation de travaux de voirie ; enfin, pour une troisième, c'est la question du logement et d'un projet de renouvellement urbain qui est travaillée par la Table.

Comment en arrive-t-on à la formulation d'enjeux sur un registre politique ? Le sujet du

renouvellement urbain, par exemple, survient dans la Table de Quartier de la Ranière, dans une ville de l'agglomération lilloise⁹. Son assemblée générale de lancement, le samedi 16 mai 2015 réunit une petite centaine de personnes, après des mois de mobilisations. Plusieurs thèmes sont présentés par Anne-Laure, l'animatrice, comme étant des thèmes récurrents ressortis des discussions durant les temps de mobilisation : la sécurité, l'emploi, le logement... La parole est donnée à Nadir, membre de la structure porteuse de la Table, la JR (les Jeunes de la Ranière), une association du quartier. Il présente la démarche : « *La Table de Quartier, c'est l'union fait la force. [...] Dans les quartiers aisés, ils savent faire, ils savent se regrouper, agir. Nous, on va directement voir dans la mairie, bon...* »¹⁰. D'emblée, la discussion porte sur un « nous », commun entre la structure porteuse, les associations présentes et les habitants mobilisés, qui parfois découvrent la démarche. Après cette présentation, la parole est librement distribuée, pendant une heure et demi, de manière assez peu organisée ; ce temps est long, et permet à beaucoup de monde de prendre la parole, et d'évoquer des situations de détresses personnelles face à des problèmes de logement, ou d'inquiétudes face à un projet urbain dont personne ne connaît bien les contours. Si certaines personnes répondent à ces colères en invitant à aller voir individuellement les institutions, ou les associations du quartier, la JR rebondit vite sur ce sujet. Nadir explique qu'« *il faut préparer les choses avant d'aller rencontrer les institutions. Il faut avoir des billes* »¹¹. En fin de réunion, l'association propose à toutes les personnes qui le souhaitent de continuer sur la thématique du logement ; après être revenue plusieurs fois pendant l'heure et demi de discussions ouvertes, la proposition de démarrer un travail d'enquête dans le quartier est actée. Son objectif est de quantifier les problèmes liés au logement et faire valoir ces enjeux dans la construction du projet urbain. Au delà de sa capacité de mobilisation, de son écoute des prises de parole et du choix réalisé de travailler sur une thématique – le logement – susceptible de mobiliser et de toucher le plus de monde, on peut noter l'insistance des appels au passage de l'individuel au collectif. Surtout, l'association porteuse, la JR, par l'utilisation du « nous » - et non du « vous » - pour désigner les personnes présentes se positionne comme membre à part entière de ce collectif en construction, avec ni plus ni moins de pouvoir que les autres, et donc autant besoin que les autres de l'existence de la Table de Quartier comme collectif pour agir.

On peut observer un point commun à ces Tables de Quartier : la présence d'un animateur relativement indépendant de la structure porteuse et de ses propres enjeux. Dans la Table de la Ranière, l'animatrice n'est pas une salariée ou une adhérente de la structure porteuse. Ailleurs, dans une Table du Sud-Est de la France portée par un centre social, c'est le directeur du centre lui-même qui garantit cette indépendance en donnant toute latitude à deux salariées pour mobiliser, animer et agir dans le quartier, en assumant la responsabilité des conséquences potentielles de ces actions pour sa structure. Ces garanties de relative indépendance n'ont pas pour objectif d'aboutir sur une animation la plus neutre possible, à l'image des tiers garants dans les processus participatifs, mais d'assurer une liberté de ton et d'action de la Table de Quartier vis-à-vis de la structure porteuse ; cette garantie agit comme un moteur à la politisation. C'est le cas dans cette ville moyenne du Nord de la France, où le centre social du Quartier des Amiraux, qui est déjà, depuis plusieurs années, le moteur de mobilisations dans le quartier, met en place une Table de Quartier. Pour lancer la dynamique de la Table, il fait appel à une association pour former les habitants mobilisés à la prise de parole, la mobilisation, l'animation participative. Cette association se présente comme une « *association d'éducation populaire*¹² ». Son irruption dans le jeu d'acteurs présents autour du lancement de cette Table, ainsi que les formations qu'elle anime, vont favoriser le caractère politique de la Table. L'approche de l'association est loin d'être neutre ; elle s'engage, en dehors de son activité de formation, dans des actions collectives. Elle propose aux habitants qu'elle forme de

9 Les noms des quartiers, des associations, ainsi que des personnes ont été modifiés

10 Intervention de Nadir, membre de l'association porteuse de la Table de Quartier de la Ranière, lors de l'Assemblée Générale de lancement de la Table, le 16 mai 2015

11 *Ibid*

12 Fascicule de l'association, *Formations et actions 2015*, 2015

venir participer à ces actions. Jacqueline, une habitante, me racontera, après avoir participé à une marche silencieuse contre la baisse des subventions allouées au centre social : « *au début j'étais terrorisée. Je pensais que j'allais aller en garde à vue ! [...] Et bien, quand j'ai fini, la première chose que j'ai faite, c'est d'aller voir les gars de l'asso pour leur demander : "c'est quand la prochaine ?". C'était super.* »¹³. Ainsi, la présence d'acteurs, animateurs ou formateurs, à la fois militants et disposant d'une indépendance vis-à-vis des enjeux de la structure porteuse agit comme un moyen d'assurer son caractère politique.

Pour autant, ces Tables de Quartier n'agissent pas que dans des logiques politiques. Vis-à-vis de sa problématique du logement, la Table de Quartier de la Ranière décide, en dehors de sa démarche d'enquête, de mettre en place un système d'aide à la réparation des logements les plus âgés, en mobilisant les jeunes du quartier qui fréquentent la JR. Les Tables organisent également des moments festifs. A la Ranière cela passe par la mise en place, par la Table de Quartier, d'une braderie qui avait disparu depuis des années ; aux Amiraux, la Table de Quartier s'investit fortement dans l'organisation de la fête de quartier. La création de lien social constitue bien un objectif de ces temps conviviaux. Cependant, ce lien social n'est pas vu de manière séparée d'enjeux plus politiques. La Table de la Ranière profite de l'événement pour inviter les habitants à participer à son Assemblée Générale qui se se tient le week-end suivant, tandis que les habitants de la Table des Amiraux formés à l'animation participative multiplient les activités favorisant la prise de parole et le débat durant la fête de quartier. Ils en profitent pour recueillir des contacts et mobiliser pour l'assemblée de lancement de la Table. On voit à travers ces exemples de quelle manière un événement comme une fête de quartier, peut-être investi dans une logique de mobilisation politique des habitants du quartier et non uniquement comme une fin en soi.

Ainsi, il apparaît que deux caractéristiques principales agissent comme des garants du fonctionnement politique des Tables : d'abord, les structures porteuses ne se positionnent pas en surplomb de la Table de Quartier, mais comme un acteur parmi d'autres du quartier dont la volonté est de constituer un collectif pour s'emparer des enjeux politiques importants du quartier. Ensuite, c'est la relative indépendance des animateurs et/ou des formateurs face à la structure porteuse qui garantit cette horizontalité et une liberté de ton. Par ailleurs, on peut constater que la question des enjeux politiques n'est pas séparée des autres enjeux dans le quartier : on observe, lors de moments festifs investis par les Tables, l'interdépendance entre la création de lien social dans le quartier et l'organisation d'une prise de parole collective et politique.

b. Les Tables de Quartier apolitiques : un retranchement sur le « vivre-ensemble »

Si certaines Tables s'engagent dans des démarches d'expression collective politique, d'autres, depuis leur lancement, se situent dans des logiques apolitiques. Comment, alors même que la prise de parole est ouverte et que la logique des Tables est de construire des projets à partir des préoccupations des habitants, une Table de Quartier peut-elle écarteler les sujets, enjeux et modes d'action politiques ?

En se positionnant à l'écoute des envies et préoccupations, ces Tables ne peuvent pas éviter que des sujets potentiellement politiques émanent des échanges et débats. Par exemple, la Table de quartier du Cerf, dans une grande agglomération de l'Ouest de France, organise des réunions mensuelles. Ces réunions rassemblant entre une dizaine et une vingtaine d'habitants du quartier, en pied d'immeuble. La Table est portée par le centre social du quartier, et animée par Marie, salariée du centre. L'enjeu de la propreté dans le quartier revient durant plusieurs réunions de suite, car des poubelles jonchent le sol des espaces publics. On peut observer deux types de réactions parmi les habitants mobilisés : deux personnes pointent du doigt la faible fréquence des ramassages d'ordures

13 Discussion informelle avec une habitante du quartier des Amiraux, 10 octobre 2015

par la collectivité. D'autres, parmi lesquels Marie, estiment plutôt qu'il « *faut amener les habitants à respecter leur environnement* »¹⁴. Autre lieu, même observation : dans une ville de l'agglomération Lilloise, la Table de Quartier de la Guiterie réfléchit à la problématique du stationnement ; de la même manière, on retrouve un clivage entre un discours de critique de l'action publique et un discours de critique des manières de stationner des autres habitants du quartier.

On constate, au travers de ces exemples, le rôle d'orientation des débats par l'animateur, salarié de la structure porteuse : c'est le cas de Marie, par exemple, lorsqu'elle donne son point de vue sur la marche à suivre face au problème du ramassage des poubelles. Ailleurs, lorsque les habitants de la Table de la Guiterie proposent, au sujet du stationnement, de réaliser une pétition, Martin, l'animateur, intervient : « *l'enjeu, c'est de voir quelles solutions on peut mettre en place nous mêmes !* »¹⁵. Il justifiera, plus tard, cette posture : « *là, c'est vraiment le pouvoir d'agir par les habitants pour les habitants* »¹⁶. Il s'agit là d'une posture largement partagée par l'ensemble de ces Tables de Quartier apolitiques : leur vision d'un « espace citoyen » paradoxalement complètement coupé des enjeux de pouvoirs locaux, où, les habitants sont sommés de trouver par eux mêmes, avec leurs ressources, les solutions à des problèmes posés. On observe, à travers cette définition a-politique de la notion de « Pouvoir d'Agir », un basculement dans la logique de la Table de Quartier. Plus profondément, ce basculement renvoie au rôle que s'attribue la structure porteuse. On l'a vu, dans les Tables plus politisées, celle-ci s'efforce de se positionner comme un acteur parmi d'autres d'un réseau horizontal, notamment en garantissant une relative indépendance aux animateurs et formateurs qu'elle salarie. Ici, la Table de Quartier est très influencée par la structure porteuse, quand elle n'est pas, comme à la Guiterie, directement affichée sur la plaquette du centre social comme un service, une activité proposée par le centre parmi d'autres. Ainsi, la structure porteuse peut se retrouver à décider, de manière unilatérale, des thématiques qui doivent être traitées par la Table. On retrouve alors souvent une réduction du champ d'action des Tables à des enjeux de de lien social. Jean-Pierre, directeur du centre social porteur de la Table de Quartier du Rui, dans une agglomération de l'Est de la France, envisage de développer la Table de Quartier autour du concept d' « *animation globale* » : les habitants qui participent aux réunions sont, petit à petit, invités à s'inscrire dans des groupes de travail autour de la mise en place de différents moments festifs et de vie de quartier. Dans d'autres Tables, les réunions disposent d'un thème défini à l'avance et affiché dans les documents de présentation de la réunion, comme par exemple une invitation à venir échanger sur le « vivre-ensemble » dans le quartier.

Dans cette logique, les autres associations du quartier ne sont souvent pas les bienvenues. Les structures porteuses font le choix de ne pas construire leur Table de Quartier avec elles, et, au mieux, elles peuvent être invitées par les animateurs à venir assister à des réunions, dans une logique apparemment contradictoire avec l'expérimentation¹⁷. Les animateurs justifient ce refus par la crainte de l'opportunisme des associations qui utiliseraient les habitants mobilisés autour de la Table pour leurs propres enjeux, ou par l'irruption d'experts associatifs aux discours trop complexes et démobilisateurs. Cependant, on peut y voir une conséquence de ce basculement de la logique de la Table de Quartier par la prise de pouvoir de la structure porteuse. La Table de Quartier passe ainsi d'un réseau à un instrument, un dispositif, à l'intérieur duquel il conviendrait alors de conserver les habitants à l'abri des influences exogènes¹⁸, coupés des enjeux politiques locaux. Bref, un dispositif

14 Compte-rendu de la réunion de la Table de Quartier du Cerf du 7 mai 2015, rédigé par Marie.

15 Intervention de Martin lors de la réunion de la Table de Quartier de la Guiterie, le 13 Avril 2015

16 Entretien avec Martin, le 13 Avril 2015

17 Le rapport Bacqué-Mechmache, comme le Kit des Tables de Quartier indiquent dès leur première ligne que Tables « *réunissent les associations et les collectifs organisés à l'échelle du quartier* ».

18 Poussée de manière caricaturale et doublée d'une volonté d'aller vers « ceux que l'on entend jamais », ce rôle de protection des habitants des influences extérieures, notamment politiques, peut aboutir sur des discours paternalistes à l'encontre des habitants. Marie, par exemple, n'hésite pas à employer des adjectifs possessifs pour qualifier les habitants avec qui elle travaille ainsi que le quartier : « *nos habitants* », « *mes invisibles* », « *mon petit îlot* » (entretien avec Marie, 07 avril 2015)

qui aboutit à la construction d'un espace citoyen « hors-sol ».

C'est ainsi toute la construction du projet de Table de Quartier qui est envisagée de manière différente suivant ce modèle. On observe ici la mise en place d'une Table de Quartier comme un dispositif créé par la structure porteuse. Ce glissement permet à cette dernière, dont le rôle est devenu central, de dépolitiser la Table de Quartier, et ce de trois manières : en écartant de cet espace les autres associations pour créer un espace clos d'habitants mobilisés ; en donnant à l'animateur le rôle de valoriser les actions menées par les habitants eux-mêmes plutôt qu'une logique d'interpellation ; et, également, bien souvent, en supprimant les enjeux politiques de l'ordre du jour des Tables de Quartier par l'imposition de certaines thématiques.

c. Les raisons d'une différence de postures

Cette opposition entre deux typologies de Tables de Quartier peut sembler radicale. Elle correspond plus à deux idéaux-types entre lesquels les Tables oscillent qu'à deux modèles clairement séparés. Pour autant, on peut clairement identifier une bonne partie des Tables – environ la moitié des sites expérimentaux – dans l'un ou l'autre de ces modèles. Cette opposition, par ailleurs, est assumée par les acteurs eux-mêmes. En effet, lors du dernier séminaire de rencontre entre les Tables de Quartier qui s'est déroulé les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2015, le débat de la nature des Tables est ressorti plusieurs fois lors d'ateliers ou durant des temps plus informels. S'il a parfois abouti sur des moments de confrontation¹⁹, il a le plus souvent été conclu par l'affirmation que ces différences de postures et de pratiques répondaient à des différences de contextes locaux : certains quartiers seraient dans des situations plus radicales de pauvreté et d'abandon politique et donc il serait dans ceux-là plus légitime d'adopter une posture politique. Cet argument est néanmoins invalidé par l'observation : il existe des Tables apolitiques dans des quartiers délaissés par l'action publique, et il existe des Tables politisées dans des quartiers où la situation est loin d'être parmi les situations les plus difficiles. Alors pourquoi cette différence ? On pourrait imaginer, pour reprendre les critiques faites envers les centres sociaux dans le rapport « Bacqué-Mechmache », que les Tables de Quartier apolitiques soient celles portées par des centres sociaux. Or, cette hypothèse non plus ne tient pas puisqu'on retrouve des centres sociaux parmi les structures porteuses de Tables plus politisées.

On ne peut, à l'heure actuelle de l'enquête, que proposer des pistes de réflexion à ce sujet. D'abord, on l'a vu, il apparaît primordial que l'organisation soit elle-même favorable à une approche radicale. Mais cette explication seule ne suffit pas. Plus profondément, il semblerait que cette distinction renvoie à la question du positionnement de l'association dans le jeu d'acteurs local. Le fait qu'une association se positionne à l'intérieur, à l'écart, ou en surplomb du reste du tissu associatif et plus généralement du quartier joue sur sa volonté de se mettre en réseau ou non. Ce positionnement est influencé par son degré d'institutionnalisation ainsi que par ses rapports avec les autres associations ; on observe également une tendance à se positionner à part dans le tissu associatif local chez les associations qui, dès l'origine, se donnent pour mandat de faire participer les habitants, ou de développer leur pouvoir d'Agir. A ce titre, l'exemple de la Table de la Ranière est intéressant puisque, s'il y a bien une association de ce type dans le quartier, ce n'est pas elle qui porte la Table de Quartier ; par contre, la structure porteuse fait appel à une de ses membres pour animer la Table, et l'association est présente, comme n'importe quelle autre association du quartier, autour de la Table. Pour poursuivre sur cette question du positionnement, mais dans un autre registre, il apparaît que la qualité des relations entre structure porteuse et pouvoirs publics ait une grande influence sur le caractère politique ou non de la Table. Les structures porteuses des Tables moins politisées semblent se percevoir comme des partenaires des pouvoirs publics. Il existe des accointances fortes entre certains animateurs salariés de ces Tables de Quartier et des techniciens de

19 On peut notamment évoquer la prise de position d'Aïcha, de la Table de la Ranière, lors d'un atelier sur les relations avec les élus. En s'adressant à un groupe d'animateurs d'autres Tables de Quartier, elle dit : « *oui mais vous c'est normal que vous n'ayez pas de problèmes avec les élus, ce que vous faites c'est gentil, ça gêne personne* »

la Politique de la Ville, par exemple. Cette configuration du jeu d'acteurs permettrait d'expliquer, en partie, la configuration apolitique des Tables, devenues des dispositifs favorisant le Pouvoir d'Agir dans une logique de lien social : elles seraient, en définitive, investies comme des activités qui participent d'une politique sociale territorialisée. A l'inverse, on retrouve dans les Tables plus politisées des situations de conflits – parfois interpersonnels – avec les équipes municipales. Ces conflits sont notamment apparus après des changements de majorités lors des élections municipales de 2014, alors que la relation avec la municipalité sortante était plus partenariale et que l'expérimentation avait été lancée dans ce cadre là. On retrouve ce revirement de situation chez une bonne partie des Tables qui sont aujourd'hui dans des logiques politiques. A ce stade de la thèse, ces pistes qui tendraient à expliquer les raisons d'une si forte différence de posture mériteraient d'être approfondies et vérifiées.

Conclusion :

Les Tables de Quartier découlent d'une volonté, exprimée par le rapport Bacqué-Mechmache, de revitaliser la démocratie locale au travers le renforcement du rôle de la société civile. Cette revitalisation constitue un élan politique dans le sens où elle se réalise à la condition, exprimée à travers la notion de « Pouvoir d'Agir » par les auteurs du rapport comme par la FCSF, que soit prise en compte la réalité de la conflictualité sociale. Cependant, nous avons également observé un dégonflement relatif de cet élan politique dans la mise en place même de l'expérimentation, à travers notamment la sélection techniciste des Tables expérimentales. Si la mise en avant de la parole habitante constitue le point de départ du travail de toutes les Tables, une grande partie d'entre elles ne reconnaissent pas cette parole lorsqu'elle s'exprime politiquement, et/ou ne l'utilisent pas dans la construction d'une expression politique collective. Les Tables se séparent radicalement autour de ces enjeux, et on peut l'observer à l'aune de leurs choix concrets de travail : influence de la structure porteuse dans les orientations de la Table, position occupée par les associations du quartier, thèmes abordés et thèmes écartés, rapport aux habitants mobilisés et à ceux qui ne viennent pas, etc... On a ainsi pu différencier deux types de Tables de Quartier dans leur rapport au politique : certaines envisagent, face au constat d'une conflictualité sociale, le recours à des actions collectives d'interpellation et sont, de ce fait, politisées. D'autres sont orientées par les structures qui les portent vers des logiques de lien social. Ces deux logiques renvoient à deux formes radicalement différentes de Pouvoir d'Agir. L'une, a-politique, s'envisage à travers la mise en place, par les habitants et pour eux-mêmes, de solutions face à des enjeux dans le quartier ; l'autre s'observe dans la constitution d'une force collective réunissant habitants et associations du quartier, susceptible d'interpeller les Pouvoirs Publics comme de mettre en place ses propres projets. La véritable différence, en termes de développement du pouvoir d'agir, se situe donc dans la constitution de cette « force collective », qui s'assume comme un acteur potentiellement politique.

Cette force, construite par l'organisation collective des habitants et des associations du quartier, pourrait renvoyer à l'idée de *community organization* aux États-Unis et en Angleterre, ou d'organisme communautaire au Québec. Si ces organisations sont des influences pour l'expérimentation : Hélène Balazard, chercheuse qui travaille notamment sur les *London Citizens*, une *community organization*, est d'ailleurs venue présenter leur démarche lors du séminaire des Tables de Quartier des 4, 5, 5 février 2015. Il est intéressant de constater que l'on peut retrouver dans le fonctionnement des organismes communautaires anglo-saxons une même séparation entre dynamiques selon leur rapport au politique. Julien Talpin, qui a enquêté sur des organismes communautaires à Los Angeles, observe l'existence d'une séparation entre deux logiques différentes au sein de ces organismes. Selon lui, c'est « *la façon dont les acteurs pensent le changement social [qui] est très différente. Une des divergences essentielles tient à leur conception respective de l'action politique : coopération ou rapport de force.* » (Talpin, 2013). Cependant, l'absence de *commuautés* revendiquées comme telles autour des Tables de Quartier nous amène à opérer ces rapprochements avec prudence. La distinction entre modèle associatif français et modèle

communautaire anglo-saxon renvoie à des différences en termes de rapport à l'Etat et de citoyenneté. L'enjeu de justice exprimé en termes de « *reconnaissance des groupes* », propre à une vision radicale de l'empowerment (Bacqué et Biewener, 2012, p15), ne se retrouve pas, ou du moins pas exprimé comme tel, au sein des Tables de Quartier en France. Cette différence, parmi d'autres, témoigne de l'existence de modèles politiques différents dans lesquels s'inscrivent, d'un côté le système associatif français et de l'autre le système communautaire anglo-saxon. Ce constat appelle donc à alimenter les recherches sur l'*empowerment* et le *community organizing*, et sur les pratiques qui, en France, s'en réclament, par une analyse comparative rigoureuse en termes de cultures politiques, déjà entamée par ailleurs (Balazard et Genestier, 2009).

Annexe - Bibliographie :

BACQUE M.-H., BIEWENER C., 2012, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, la Découverte (Politique et sociétés), 175 p.

BACQUE M.-H., MECHMACHE M., 2013, « Pour une réforme radicale de la politique de la ville, citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires », Ministère délégué à la Ville.

BALAZARD H., GENESTIER P., 2009, « La notion d'empowerment : un analyseur des tensions idéologiques britanniques et des tâtonnements philosophiques français »,.

BLONDIAUX L., 2007, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout », *Mouvements*, n° 50, 2, p. 118-129.

BLONDIAUX L., 2008, « Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? », *Raisons politiques*, n° 30, 2, p. 131-147.

BRESSON M., 2002, *Les centres sociaux: entre expertise et militantisme*, Paris, France, Hongrie, Italie, 318 p.

CARREL M., 2013, *Faire participer les habitants ? : citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS éd (Gouvernement en question(s)), 270 p.

CORTESERO R., 2013, « Les centres sociaux, entre participation et cohésion », Dossier d'étude, 160, CNAF.

ELIASOPH N., 2010, *L'évitement du politique: comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, traduit par HAMIDI C., Paris, France, Économica, DL 2010, 352 p.

RANCIERE J., 1995, *La méésentente: politique et philosophie*, Paris, Galilée (Collection La philosophie en effet), 187 p.

SAVIDAN P., 2008, « Démocratie participative et conflit », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 58, 2, p. 177-189.

TALPIN J., 2013, « Mobiliser les quartiers populaires, vertus et amiguïtés du community organizing vu de France », *La vie des idées*.

VERCOUTERE F., 2013, « Sortons du paradoxe! », *FCSF, Congrès 2013 - Ecouter, comprendre, agir*, 2013, p. 75-77.

Résumé, Français :

Les « Tables de Quartier » sont une expérimentation d'espaces citoyens locaux, dont l'objectif est

de réunir les associations et les habitants mobilisés dans le quartier et de construire avec eux des actions collectives permettant de résoudre des enjeux locaux. Douze associations de quartier portent localement ces espaces ; la moitié d'entre elles sont des centres sociaux. Cette expérimentation se situe à la rencontre entre dispositifs institutionnels de participation et mouvements sociaux ; elle renvoie à des approches différentes, voire contradictoires, de la démocratie locale et du « développement du pouvoir d'agir ». La présente communication se propose d'analyser ces différences, en se penchant sur le rapport au politique des Tables de Quartier.

Mots clefs, français :

Pouvoir d'Agir, politique, conflit, dispositif, association, centre social

Titre, Anglais :

Between Social Movement and Social Stability : The « Tables de Quartier » in France

Résumé, Anglais :

The « Tables de Quartier » are an experiment of local citizen organisations, that gather together associations and organized neighbours and build with them collective actions in order to solve local issues. Twelve local associations are building those in their neighborhoods. Half of them are « centre sociaux » (french equivalent to settlement houses). This experiment is situated between institutional participative democracy and social movement ; it refers to different approaches of local democracy and empowerment. This article's aim is to analyse those approaches, by focusing on how the « Tables de Quartier » relate to politics.

Mots clefs, Anglais :